



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2025

### Présents

Madame GOBLET, Vice-Présidente de Tours Métropole Habitat

Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER, Monsieur GRATEAU, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, et Madame ROCHER, Administrateurs.

### Excusés

Monsieur DENIS, Président de Tours Métropole Habitat, qui avait donné pouvoir à Madame GOBLET, Vice-Présidente,  
Madame BLUTEAU, qui avait donné pouvoir à Madame BA-TALL  
Monsieur BRIMOU, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur MARTINS  
Madame LEMAURE, qui avait donné pouvoir à Monsieur CHANDENIER  
Madame MOREAU,  
Monsieur VALLET, qui avait donné pouvoir à Monsieur MOURABIT  
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de Tours Métropole Habitat,  
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de Tours Métropole Habitat,

### Absents

Monsieur ARNOULD, Madame JOVENEUX, Monsieur LECONTE, Madame MOSNIER, et Monsieur THOMAS.

### Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de Tours Métropole Habitat  
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de Tours Métropole Habitat,  
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de Tours Métropole Habitat,  
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de Tours Métropole Habitat,  
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de Tours Métropole Habitat,  
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Indre-et-Loire,  
Madame JEANDROT, Cheffe de l'Unité PHRU à la Direction Départementale des Territoires,  
Madame KERMORGANT, Commissaire aux Comptes de Tours Métropole Habitat  
Madame FROMIAU, Secrétaire du CSE de Tours Métropole Habitat

**Présidence de Madame GOBLET, Vice-Présidente**

## VILLE DE TOURS – ECOQUARTIER DE MONCONSEIL : COMPTE FINANCIER ANNEXE POUR L'EXERCICE 2024

(ZAC DE MONCONSEIL C/3)

Le Directeur Général et la Directrice Financière et Comptable indiquent au Conseil d'Administration qu'il doit également voter le Compte Financier Annexe 2024 de l'opération référencée en titre, conformément aux dispositions de l'Instruction Comptable pour toute opération d'aménagement concerté.

Aussi, il est présenté au Conseil d'Administration le Compte Financier de la « CONCESSION D'AMENAGEMENT » pour l'exercice 2024, (convention de la Concession d'Aménagement pour la réalisation de la Zac de Monconseil) entre la Ville de Tours et Tours Métropole Habitat en date du 14/04/2006.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de la « CONCESSION D'AMENAGEMENT » de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses et recettes effectuées, le Conseil d'Administration délibère et statue sur les sommes présentées ci-après :

<b>Montant initial de la Convention TTC</b>	<b>18 675 184.00 €</b>
<b>Montant réactualisé de la Convention (Crac 2024) TTC</b>	<b>30 253 387.00 €</b>
Montant cumulés des dépenses au 31/12/2023 (Hors écritures de constatation de stocks)	-39 521 825.14 €
Montant cumulés des recettes au 31/12/2023 (Hors écritures de constatation de stocks)	40 849 845.92 €
<b>Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2023 (Invest.) / Déficit</b>	<b>-20 039 207.57 €</b>
<b>Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2023 (Fonct.) / Excédent</b>	<b>21 367 228.35 €</b>

<b>Autorisations budgétaires 2024 (budget primitif et décisions modificatives)</b>	
Débit (Invest.)	-3 374 537.00 €
Crédit (Invest.)	2 500 000.00 €
Débit (Fonct.)	-395 698.00 €
Crédit (Fonct.)	0 €
Dépenses nettes (Invest.) au 31/12/2024	-3 608 659.43 €
Dépenses nettes (Fonct.) au 31/12/2024 (Hors écritures de constatation de stocks)	-20 343.69 €
Recettes nettes (Invest.) au 31/12/2024	2 500 046.22 €
Recettes nettes (Fonct.) au 31/12/2024 (Hors écritures de constatation de stocks)	0.29 €
<b>Résultat net à la clôture de l'exercice (Invest.) / Déficit</b>	<b>-1 108 613.21 €</b>
<b>Résultat net à la clôture de l'exercice (Fonct.) / Déficit</b>	<b>-20 343.40 €</b>

Montant cumulés des dépenses au 31/12/2024 (Hors écritures de constatation de stocks)	-43 150 828.26 €
Montant cumulés des recettes au 31/12/2024 (Hors écritures de constatation de stocks)	43 349 892.43 €
<b>Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2024 (Invest.) / Déficit</b>	<b>-21 147 820.78 €</b>
<b>Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2024 (Fonct.) / Excédent</b>	<b>21 346 884.95 €</b>

Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote, d'approuver l'ensemble de la comptabilité de la « CONCESSION D'AMENAGEMENT » qui est soumise à son examen et de déclarer que les états financiers dressés pour l'exercice 2024 n'appellent aucune observation, ni réserve de sa part, et d'affecter le résultat d'exploitation de – 20 343.40 € au compte de Report à nouveau.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20/06/2025 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,  
Grégoire SIMON**